



Exp. MC - Rue des Tanneries 55 - 5000 Namur

Monsieur Willy Lamborelle
Chaussée de Lille 419
7501 TOURNAI

date 13-06-2026

Vos remboursements

Monsieur,

En tant que membre de la MC, vous bénéficiez d'un ensemble d'avantages et de services prévus dans notre assurance complémentaire.

Le 13 juin 2026, nous avons traité votre demande.

Dans les prochains jours, la somme de 15 euros sera versée sur le compte bancaire BE92 7320 0219 9123 pour la ou les intervention(s) reprise(s) ci-dessous.

Avantage MC	Date de prestation	Montant facturé	Intervention de l'AC
Achat vaccin	19-05-2026	33,66 EUR	15,00 EUR
Montant total			15,00 EUR

Si vous avez soumis plusieurs justificatifs en même temps, il est possible que les remboursements aient lieu à des dates différentes.

Pour une même prestation, vous pouvez bénéficier :

- d'un premier remboursement prévu par l'assurance obligatoire (AO)
- et parfois, selon la nature de la prestation, d'un second remboursement prévu par votre assurance complémentaire (AC).

Les circuits administratifs étant différents pour la gestion de l'AO et de l'AC, il est possible que ces remboursements ne se fassent pas en même temps.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Votre équipe MC

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter, www.mc.be/formulaire-contact.

